



Clubs de plongée

YCPWATP et ACP



PROTOCOLE SANITAIRE GÉNÉRAL

Inscription à une sortie plongée

Afin de limiter les contacts, les documents seront vérifiés informatiquement

- *Fournir une copie des papiers de plongée par voie électronique lors de l'inscription à une sortie plongée sur le site web du club :*
 1. *Licence*
 2. *Carte de niveau*
 3. *Certificat médical*
- *Prendre connaissance de l'Auto-questionnaire pratiquant FFESSM et cocher la case validant le fait qu'il vous est possible de venir plonger*

Le jour de la plongée

- *Le club vous accueillera dans ses locaux dans les conditions sanitaires décrites en page 2 (pas de visiteur, conjoint, enfant, ami(e)... à proximité)*
- *Aucun matériel individuel ne sera loué en dehors, et à titre exceptionnel, d'une bouteille de plongée et/ou de plombs. Veuillez avoir votre équipement complet*
- *Vous monterez à bord du bateau équipé de votre masque suivant les instructions du DP et prendrez la place que l'on vous attribuera : les consignes suivantes vous seront données sur le bateau par le DP et le pilote (vous aurez vos accessoires ; masque, ordi, cagoule... bouteille d'eau perso dans un sac individuel). Pas de grand sac, de caisse ni de bidon*
- *La cabine de pilotage du bateau est strictement réservée au pilote et au DP*
- *Dans tous les cas et durant toute la durée avant et après la plongée vous porterez un masque de protection. Vous respecterez la distanciation physique, les consignes de sécurité et sanitaire sur le bateau et en plongée*
- *Pas de rinçage de masque dans un récipient commun*



Clubs de plongée

YCPWATP et ACP



PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES LOCAUX

Accueil des plongeurs

- *Port du masque obligatoire à l'extérieur et dans les locaux à l'exception de la douche*
- *Désinfection des mains à l'entrée des locaux avec la solution hydro alcoolique mise à disposition*
- *Respect de la distanciation physique de 1m minimum*
- *Les mains seront lavées aussi souvent que nécessaire, essuyées avec du papier à usage unique qui sera jeté dans la poubelle sans couvercle au pied du lavabo*
- *S'équiper dans la grande salle dont la porte restera ouverte pour favoriser la ventilation et sortir à l'extérieur des locaux dès que possible pour attendre le départ du bateau*

De retour de plongée

- *Les bouteilles de plongée destinées à être gonflées resteront à l'extérieur des locaux jusqu'à ce que les points de préemption soient désinfectés*
- *Local de gonflage limité à 2 personnes autorisées à la fois*
- *Aucun matériel ne devra être rincé dans un bac commun. Il pourra uniquement être rincé individuellement, à l'extérieur des locaux, à l'aide du tuyau d'arrosage prévu à cet effet. L'utilisation de gants est recommandée.*
- *Vestiaire et douche limités à 2 personnes maximum à la fois*
- *Les vestiaire, douche, et WC seront nettoyés et désinfectés par les utilisateurs après chaque utilisation à l'aide de gants et de solution désinfectante mis à disposition*
- *Le règlement de la plongée se fera uniquement par chèque ou espèces (compte juste)*
- *Les masques de type chirurgicaux seront jetés dans la poubelle publique qui se trouve à l'extérieur des locaux*

Francis POMEY
Président YCPWATP

Jean-Luc TANNÉ
Président ACP